

PROCES-VERBAL DE L'AG DU 4 JANVIER 2015

Présidence : Selim Belghoul

5 **Procès-verbaliste** : François Courvoisier

Présent-e-s : Elias Belghoul, Sophie Biffiger, Olivier Bolomey, Marine Borella, Julian Chrétien, Hadrien Dami, Fanny Eisenhut, Marina Fernandes Franco, Muriel Läuchli, Claire Libois, Lucie Libois, Vincent Nicolet, Eliott Preti, Tristan Pun, Catarina Rosa, Laura Roux, Mikaël Santos, Anouk Santos, Arun Senchyna, Corine Theisen

10 **Excusé-e-s** : Romain Badan, Luca Bardazzi, Manon Borella, Nathalie Clerc, Guilia Nombrot, Sarah Sandoz

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG constitutive du 26.11.14

2. Approbation de l'ordre du jour

15 3. Accueil et présentation de Francesca et Ethiopia

4. Accueil des nouveaux membres

5. Etat des lieux

-nombre de membres

-conditions de la gérance immobilière municipale pour la reprise du bar

20 -état du financement et des recherches de fonds

-prochaines étapes importantes : signature du contrat de vente et reprise du bar

6. Contrat de vente

-lecture du contrat

-questions, remarques, objections

25 **-vote sur l'approbation du contrat de vente**

7. Commission création de l'association

-démarches effectuées ou en cours pour la reprise du bar

8. Commission RH

-objectifs et tâches à effectuer

30 -poste d'intendance (gestion des stocks) à 20% : **candidatures et vote**

9. Commission « carte »

10. Commission culturelle

-organisation d'une soirée d'inauguration

11. Organisation

35 **Selim BELGHOUL** ouvre la séance à 16h10, souhaite la bienvenue et remercie les membres présents.

1. Approbation du PV de l'AG constitutive du 26.11.14

Le PV de l'AG constitutive du 26.11.14 est adopté sans modification, à l'unanimité des membres présents.

40

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification, à l'unanimité des membres présents.

3. Accueil et présentation de Francesca et Ethiopia

45 Francesca et Ethiopia se présentent brièvement. Cela fait 4 ans qu'elles tiennent le bar « La Bretelle » et souhaitent à présent le revendre.

4. Accueil des nouveaux membres

Un tour de table est effectué ; chaque membre se présente brièvement.

50

5. Etat des lieux

-nombre de membres

Laura ROUX indique qu'il y a actuellement 54 membres au total, soit 42 membres actifs et 12 de soutiens.

55

-conditions de la gérance immobilière municipale pour la reprise du bar

Selim BELGHOUL indique avoir eu un contact avec un responsable de la GIM. Celui-ci l'a informé qu'à son avis, le projet de notre association tient la route. Une fois le dossier terminé et envoyé à la GIM, celle-ci prendra une décision finale concernant la reprise du bar par notre association.

60 **Selim BELGHOUL** ajoute qu'il n'est pas possible de reprendre le bail au nom de l'association ; seule une personne physique titulaire d'une patente peut le faire. Ainsi, Corine THEISEN, titulaire d'une patente, se propose de reprendre le bail à son nom.

Corine THEISEN se présente: elle est infirmière aux HUG de profession et tient à côté de cette activité deux établissements de buvette sur le canton de Vaud. Elle ajoute avoir également tenu une

65 buvette saisonnière à Versoix durant 5 ans. Elle se dit très intéressée par le projet et prête à reprendre le bail.

Laura ROUX précise que le bail doit être repris au nom d'une personne physique, mais le rachat de l'inventaire se fera au nom de l'association.

Selim BELGHOUL remercie Corine THEISEN pour son engagement.

70

-état du financement et des recherches de fonds

Claire LIBOIS expose un rapport de la situation actuelle :

1. Les promesses de prêts se chiffrent à ce jour à 114'300 CHF. 57'000 CHF ont déjà été versés sur le compte de l'association et les 57'300 CHF restants le seront prochainement.

75 2. Des demandes de fonds auprès d'entreprises, fondations et institutions publiques ou privées ont été effectuées fin décembre par la commission « recherches de fonds ». La commission attend à ce jour les réponses et Claire LIBOIS estime que celles-ci devraient arriver autour du 15 janvier. Via ces démarches, la commission « recherches de fonds » espère réunir au moins 35'700 CHF, ce qui permettrait à l'association d'avoir les 150'000 CHF nécessaires au rachat du bar et à son lancement.

80 3. Si les demandes de fonds effectuées ne suffisent pas à atteindre le montant de 150'000 CHF, une demande de prêt sera effectuée auprès de la FONDETEC, institution de financement de PME et start-up de la Ville de Genève.

Claire LIBOIS ajoute que le remboursement des prêts sera la priorité, et tous les bénéfices réalisés au bar seront, dans un premier temps, destinés à rembourser nos financeurs.

85

-prochaines étapes importantes : signature du contrat de vente et reprise du bar

Selim BELGHOUL explique que la signature du contrat de vente doit se faire le plus rapidement possible. Après la signature du contrat, les actuelles propriétaires du bar vont envoyer notre dossier à la GIM. Celle-ci aura alors 30 jours pour statuer si nous pouvons racheter le bar ou non. Si la GIM décide de ne pas nous louer le local, le contrat de vente sera caduc. Dans le cas contraire, l'association pourra commencer à exploiter le bar le premier mars 2015.

6. Contrat de vente

95 -lecture du contrat

Selim BELGHOUL lit à l'assemblée le contrat de vente, article par article.

-questions, remarques, objections

Selim BELGHOUL demande s'il y a des questions, remarques ou objections. Tel n'est pas le cas.

100

-vote sur l'approbation du contrat de vente

Selim BELGHOUL passe au vote sur le contrat de vente.

Le contrat de vente est accepté sans modification, à l'unanimité des membres présents.

105 **7. Commission création de l'association**

-démarches effectuées ou en cours pour la reprise du bar

Selim BELGHOUL précise quelles démarches vont à présent être effectuées par la commission « création de l'association » : il s'agit préalablement d'inscrire l'association au registre du commerce. Ensuite la commission effectuera les démarches administratives relatives à la TVA et aux impôts. Enfin, une démarche visant à faire reconnaître l'association comme étant « d'utilité publique » sera entreprise.

110

8. Commission RH

-objectifs et tâches à effectuer

115 **Hadrien DAMI** présente les réflexions de la commission RH :

La Bretelle est ouverte 6 jours sur 7 (du mardi au dimanche) de 17h à 1h du matin. Chaque soir, il sera nécessaire d'avoir trois serveurs présents : un responsable et deux serveurs. Le responsable devra être une personne avec une certaine expérience dans le domaine du service au bar, et s'occupera de la gestion des clés, de la caisse et du bon fonctionnement de la soirée. Il devra également coacher les serveurs peu expérimentés.

120

La commission RH pense établir un planning mensuel, où les membres pourront s'engager soit de manière fixe (par exemple tous les lundis), soit en tant que remplaçant, s'ils n'ont pas envie de s'engager régulièrement dans le service au bar.

Pour les défraiements, une enveloppe de 150 CHF sera mise à disposition chaque soir, à répartir de manière équitable entre les serveurs.

125

La commission RH pense en outre rédiger un cahier avec toutes les informations et directives destinées aux serveurs (nettoyages, qui appeler en cas d'urgence, etc.) ainsi qu'une charte à signer par toutes les personnes travaillant à la Bretelle.

130 Une discussion portant sur la gestion des clés a ensuite lieu. Il est décidé de confier à la commission RH la tâche de trouver un système de gestion fiable et sécurisé.

-poste d'intendance (gestion des stocks) à 20% : candidatures et vote

135 **Mikaël SANTOS** énonce le cahier des charges du poste d'intendance : passer les commandes, tenir les stocks, réceptionner les commandes, faire des grands nettoyages régulièrement, accompagner les serveurs dans leurs débuts. Le taux horaire est de 20%, mais pourra être rediscuté en fonction de l'évolution des besoins. La personne engagée sera sous contrat, avec le salaire minimum prévu par la convention collective du travail (CCT) régissant le secteur de la restauration.

140 **Selim BELGHOUL** indique que le Comité est chargé du recrutement de cette personne salariée. Il propose néanmoins à l'Assemblée Générale de préavis d'éventuelles candidatures qui pourraient se présenter aujourd'hui.

Selim BELGHOUL demande si des membres présents souhaitent se porter candidat au poste d'intendance.

Eliott PRETI présente sa candidature. Il décrit brièvement son parcours et son expérience dans le domaine du service au bar, notamment à la Datcha.

145 **Selim BELGHOUL** demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

L'Assemblée Générale préavis positivement la candidature d'Eliott PRETI, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Mikaël SANTOS précise que le vote ci-dessus n'est qu'un préavis, et d'autres candidatures peuvent être envoyées au Comité.

150

9. Commission « carte »

La commission est constituée. Claire LIBOIS est nommée responsable de la commission. Les autres membres sont : Vincent NICOLET, Marine BORELLA, Simon PERRELET et Julian CHRETIEN.

10. Commission culturelle

-organisation d'une soirée d'inauguration

La commission est constituée. Arun SENCHYNA et Vincent NICOLET sont nommés co-responsables de la commission. Les autres membres sont : Marine BORELLA et Laura ROUX.

160

11. Organisation

165 **Laura ROUX** indique que le Comité est composé de quatre personnes, mais tous les membres sont les bienvenus pour débattre et échanger avec le Comité. Elle remercie le Comité « élargi » qui a énormément œuvré ces dernières semaines. Chaque personne motivée à s'investir davantage peut envoyer un mail pour s'inscrire à la mailing liste « élargie » et ainsi recevoir d'avantages d'informations sur les décisions et la vie de l'association.

12. Divers

170 **Selim BELGHOUL** rappelle aux membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation qu'ils peuvent le faire soit en cash à la fin de la séance, soit plus tard par versement bancaire sur le compte de l'association.

Selim BELGHOUL demande si un membre souhaite discuter d'un point supplémentaire. Tel n'est pas le cas.

175 **Selim BELGHOUL** lève la séance à 18h30 et remercie les membres présents.